



Agent traitant : Marielle Dohet (02/634.18.08) / Stéphanie Cordier (02/634.05.75)

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Dossier PU-2019/045

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de Permis d'urbanisme ;

Le demandeur est VALUE PROJECT SPRL, Kerkstraat, 11b à 1930 ZAVENTEM.

Le terrain concerné est situé à 1380 LASNE, Chaussée de Louvain, 534, et cadastré 4^{ème} Division/Section /n° G/251d2, 251v et dont l'objet est « démolition et construction d'une habitation » ;

La construction projetée présente une profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, qui est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües (art. R.IV.40-2.2°) ;

Le projet s'écarte des prescriptions urbanistiques du permis d'urbanisation (article D.IV.40 du Code du Développement Territorial (CoDT)) notamment et principalement en ce qui concerne:

- 1. Hauteur au faite non conforme (9,85m) ;
- 2. Hauteur sous corniche non (6,11m) ;
- 3. Hauteur autre façade du volume principal lorsque terrain en pente, non conforme (supérieure à 6,5m) ;
- 4. Rapport façade/pignon non-conforme ;
- 5. Type et matériau de toiture non conforme (toiture plate/terrasse) ;
- 6. Matériau des encadrements de baie non conforme (cimentage au lieu de pierre naturelle) ;
- 7. Hauteur sous bassement non-conforme ;

Le dossier peut être consulté au service Urbanisme de la Commune de Lasne, Place Communale n°1 à 1380 Lasne, à partir du 23 juillet 2019 jusqu'au 09 septembre 2019 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 uniquement le lundi.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser du 26 août 2019 au 09 septembre 2019 :

- Soit par courrier simple ou recommandé au Collège communal, Place Communale, 1 à 1380 Lasne,
- Soit par courrier électronique **identifié** et daté à l'adresse : urbanisme@lasne.be.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant ou du service urbanisme du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 uniquement le lundi.



La personne déléguée,

Jessica DUMORTIER
Architecte du service Urbanisme